AVIS PUBLIC

Municipalité de Brigham

ADOPTION DU BUDGET 2023 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2023-2024-2025

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné que le conseil de la Municipalité de Brigham tiendra une séance extraordinaire **le jeudi 15 décembre 2022 à 19 h**, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du budget pour l'année 2023 ainsi qu'à l'adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025.

Que conformément aux dispositions de la Loi, les délibérations du Conseil et les questions pour cette séance porteront exclusivement sur le budget ou sur le programme triennal d'immobilisations.

Notez que les citoyens sont également invités à faire parvenir leurs questions, par courriel, avant la séance du conseil via le site Internet de la Municipalité, sous la rubrique « affaires municipales » et par la suite choisir l'onglet « conseil municipal ».

Affiché à Brigham, ce 30ième jour de novembre 2022.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,

Me Pierre Lefebvre, avocat